



Ma belle soeur c est servi sur le compte de ma belle mere

Par **ranguiroa**, le **20/02/2019** à **07:41**

Bonjour,rnrnMa belle soeur, qui a pris en charge de logement de ma belle-mère (84 ans), s'est servie de l'héritage de feu son mari pour des besoins personnels, elle se sert également de sa retraite, nous n'avons jamais eu de visu sur le compte ou a été déposé cet argent 20.000 € en gros.rnrnMaintenant que ma belle-mère ne peut plus marcher, ma belle-soeur veut la mettre en HEPAD, elle n'aura pas les moyens de financer sa part sur cette hospitalisation de plus elle doit de l'argent à tout le monde. Elle possède deux maisons. rnQu'elle est la procédure à suivre ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **20/02/2019** à **07:49**

Bonjour,rnrnQui possède 2 maisons ? votre belle-mère ou votre belle-soeur ? Vous ne le précisez pas et il nous faut sans cesse deviner qui fait quoi ?

Par **ranguiroa**, le **20/02/2019** à **07:56**

c est elle, une a BERCK l autre a NIMES ma belle mere n a plus rien elle n a meme pas visu sur son compte courant

Par **Tisuisse**, le **20/02/2019** à **08:09**

Demander au tribunal la mise sous tutelle de votre belle-mère avec un audit judiciaire sur les dépenses relatives à son compte pour ces dernières années.